

Marche à suivre pour l'accès à votre dossier médical

Comment procéder ?

1. La demande vous concerne personnellement :

- Nous adresser un **e-mail** à l'adresse : acces.dossier@ehnv.ch et y **joindre une copie de votre carte d'identité**

Ou ;

- Nous adresser un **courrier postal** avec une **copie de votre pièce d'identité** à l'adresse :

eHnv
Accès au dossier
Rue d'Entremonts 11
1400 Yverdon-les-Bains

Ou ;

- **En vous présentant personnellement** à l'hôpital auprès de l'une de nos réceptions ou du secrétariat médical concerné ou nous vous ferons remplir le formulaire de demande d'accès au dossier et ferons une copie de votre pièce d'identité valable.

2. La demande concerne votre enfant :

- **Votre enfant est âgé de moins de 15 ans :**

Si **l'autorité parentale de votre enfant est conjointe**, la demande de copie de dossier doit être adressée de concert et nous vous demanderons vos pièces d'identité respectives pour en effectuer une copie.

Si **l'autorité parentale de votre enfant est exercée de manière séparée**, en plus de la procédure standard décrite sous point 1, nous vous demanderons de nous apporter la preuve que vous êtes seul(e) détenteur(trice) de l'autorité parentale (jugement de divorce, de séparation, etc.) et de nous fournir une copie de votre pièce d'identité valable.

- **Votre enfant est âgé de 15 ans et plus:**

Le mineur capable de discernement ne doit pas consentir à l'accès de son dossier par ses parents ou un tiers. Votre enfant doit nous faire la demande d'accès à son dossier médical lui-même, selon la procédure standard décrite sous point 1.

3. La demande concerne une personne incapable de discernement :

En plus de la procédure standard décrite sous point 1, nous vous demanderons de nous apporter la preuve de votre autorité (Directives anticipées, Représentant thérapeutique, Mandat de curateur valable, Parenté, Famille).

4. La demande concerne un patient décédé :

En plus de la procédure décrite sous point 1, nous vous demanderons de préciser votre lien de parenté avec la personne défunte et la raison de votre demande afin que nous puissions faire la demande de levée de secret auprès du médecin cantonal.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site du canton de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/sante/systeme-de-sante/droits-mediation-et-plaintes/l'essentiel-sur-les-droits-des-patients/>



Formulaire de demande d'accès au dossier

Par la présente, je soussigné(e), souhaite obtenir une copie de mon dossier médical auprès des eHnv.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Rue : _____ NPA, localité : _____

E-mail : _____ Téléphone _____

Je souhaite obtenir (cochez les éléments qui conviennent) :

Une copie :

- de mon dossier concernant la prise en charge du :
- de mes radiographies
- de mes résultats de laboratoire
- de mon dossier médical dans son intégralité
- autres - préciser : _____

Si la demande n'est pas formulée par le patient lui-même merci de préciser votre lien de parenté, vos coordonnées et de motiver votre demande.

Ces documents doivent être envoyés à : mon intention

à mon médecin traitant

Coordonnées médecin traitant :

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NPA, localité : _____

E-mail : _____

Fait à : _____, le : _____

Signature : _____

Une photocopie d'un document d'identité avec photographie (passeport, carte d'identité, permis de conduire, permis de séjour, etc.) **doit accompagner cette demande.**

La copie de votre dossier vous sera ensuite envoyée par courrier « recommandé ».

Il est à prendre en considération que le délai d'attente pour votre dossier est de 4 semaines à partir du moment où toutes les autorisations sont valables.



4415